

COMMUNE DE BELLEVILLE-SUR-MEUSE

Extrait du procès-verbal officiel des délibérations prises par le Conseil Municipal dans sa séance du 30 janvier 2024

**(Application de l'article 32 du Code de l'Administration Communale)**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 30 janvier 2024 à 20 h 00 sous la Présidence de Madame Marie-Paule SOUBRIER, Maire, dans la salle du Conseil Municipal de BELLEVILLE-SUR-MEUSE. La réunion est publique.

Madame le Maire ouvre la séance à 20 h 00.

Monsieur Dylan DELCROIX est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Après avoir fait l'appel des Conseillers Municipaux, Madame le Maire précise qu'il y a 17 présents, 5 pouvoirs et 1 absence.

Madame le Maire demande à l'assemblée si des personnes souhaitent enregistrer la séance, qu'elles le fassent savoir, aucune personne ne souhaite l'enregistrer.

Madame le Maire informe l'assemblée l'ajout de deux points à l'ordre du jour du Conseil Municipal.

Madame le Maire demande à l'assemblée d'approuver le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 5 décembre 2023. Il est approuvé à l'unanimité des membres votants.

Après le rappel de l'ordre du jour, Madame le Maire fait l'exposé des points suivants :

**2024-01-01 : DETR – Dossier Toiture bâtiment Mairie-Salle des Fêtes**

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à déposer un dossier de financement auprès de l'Etat au titre de la DETR dans le cadre de la rénovation de la toiture du bâtiment Mairie-Salle des Fêtes.

**2024-01-02 : DETR – Dossier Porte d'entrée Maison de Santé**

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à déposer un dossier de financement auprès de l'Etat au titre de la DETR dans le cadre du changement de la porte d'entrée de la Maison de Santé.

**2024-01-03 : Renouvellement contrat de maintenance logiciel BIBLIBRE bibliothèque**

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à renouveler le contrat de maintenance avec la société BIBLIBRE pour le logiciel de la bibliothèque municipale comprenant l'hébergement, le support et la maintenance pour une durée de 1 an, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et pour un montant annuel HT de 230 € (tarif 2023), tarif 2024 non encore connu.

**2024-01-04 : Tarifs de la Salle des Fêtes – Complément**

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à appliquer les tarifs complémentaires de la salle des fêtes.

**2024-01-05 : Tarifs location matériel**

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à appliquer les nouveaux tarifs de location de matériels.

**2024-01-06 : Déclassement partie communale parking ex-LIDL**

A l'unanimité des membres votants : approuve la procédure de déclassement du domaine public communal d'une partie du parking ex-LIDL, 2 rue du Général de Gaulle, en vue de vendre.

**2024-01-07 : Vente de terrain partie communale parking ex-LIDL aux Coopérateurs de Champagne**

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à vendre la partie du parking ex-LIDL, 2 rue Général de Gaulle, partie du domaine public communal qui vient d'être déclasser, aux Coopérateurs de Champagne, propriétaires du bâtiment ex-LIDL et de l'autre partie du parking, à un prix de 70 000 €.

**2024-01-08 : Signature diverses conventions Travaux Rue du Général Sarrail**

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à signer les différentes conventions avec les différents concessionnaires intervenants et la CAGV pour les travaux d'enfouissement des réseaux secs (téléphone, fibre, électricité) de la rue du Général Sarrail.

**2024-01-09 : Modification de la convention entre la Commune et l'Association Belleville Nature Environnement**

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à signer la convention modifiée avec l'Association Belleville Nature Environnement.

## Informations diverses :

Marie-Paule SOUBRIER :

- Suite au CA de l'Harmonie Municipale du 07 décembre 2023, les dirigeants devaient informer la commune du devenir de l'association courant janvier 2024. Aucune nouvelle.
- Elections Européennes le dimanche 9 juin 2024
- Dans le cadre de la Commission des listes électorales, il faut nommer :  
3 Titulaires + 3 Suppléants de la Majorité  
2 Titulaires + 2 Suppléants de l'Opposition

	Titulaires	Suppléants
Conseillers de la Majorité	Régine MUNERELLE	Martine JEANNESSON
	Joëlle EWANGUE	Patrick MARTIN
	Marie-Christine GEHIN	Dylan DELCROIX
Conseillers de l'opposition	Samuel AMBROSIO	Erwan COLSON
	Laura JANDIN-CAPAO	Virginie FOURILLON

Patrick MARTIN :

- La plantation des arbres sur la parcelle communale cadastrée AL 753 « AU FRAICHEUR » dans le cadre de la convention passée avec l'AMOMA, débutera le 14 février 2024 à 14 h 00.

## Questions diverses :

La séance a été levée à 21 h 00



Madame le Maire,  
Marie-Paule SOUBRIER.

Affiché le - 2 FEV. 2024